

# DESTINATION PARTAGE

**PARTIR TOUS**  
**PARTIR MIEUX**

Une union de CE et d'associations pour réfléchir et agir autour des politiques vacances

[www.destinationpartage.fr](http://www.destinationpartage.fr)

**CONSEIL-EXPERTISE**

## UN PARTENARIAT EXEMPLAIRE

Mutualisation, solidarité, partenariat territorial... ces notions sont au cœur des réflexions sur l'avenir des CE (voir page 3).

Avec l'aide de Destination Partage le CE de Safran Villaroche a su les mettre en œuvre pour un nouveau projet de rentabilisation de son patrimoine vacances.

Explications par les acteurs de ce partenariat.



**Quelle était la demande de votre CE ?**

**LAURENT JAVELOT**

Le CCE Safran, (anciennement Sncma) est propriétaire de l'Auberge ensoleillée, à Saint-François Longchamp, dans la vallée de la Maurienne. Un hôtel entièrement rénové, avec piscine, mais dont l'entretien est coûteux. Nous faisons face à un problème de remplissage de cette structure, lié à la grande diversité de l'offre touristique proposée à nos nombreux ayants droit dans notre comité. Nous avons donc un problème d'équilibre économique qui nous a amenés à travailler depuis 2011 avec un gestionnaire. Mais lui-même s'est trouvé pénalisé par un nombre de lits trop faible pour assurer sa rentabilité.

**Aviez-vous pensé à vendre ?**

**LJ** La question s'est en effet posée et elle est légitime. Mais franchement cela aurait été dommage. Le CE y a

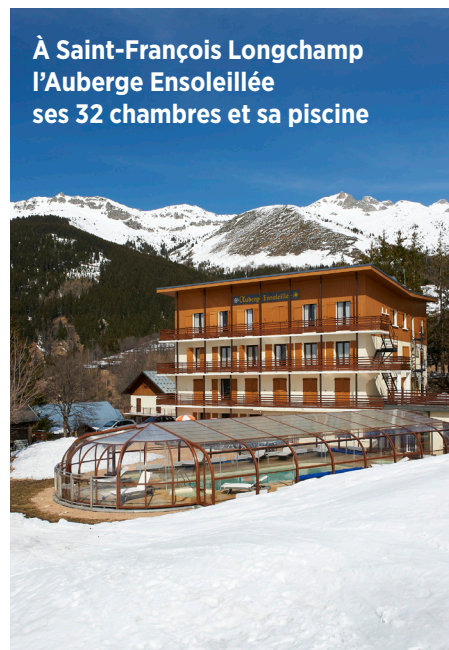
beaucoup investi, les salariés y sont profondément attachés et il fait partie du patrimoine du tourisme social. La commune ne le souhaitait pas non plus. Elle craignait que l'auberge ne soit détournée de sa vocation touristique.



**Comment est intervenu Destination Partage ?**

**JEAN-PIERRE BAUVE**

Destination Partage a permis le contact avec ATC Routes du Monde, futur gestionnaire, et a pris en compte la question de la rentabilité sociale et économique du patrimoine du CE. Le conseil-expertise aux élus dans les choix de leur politique vacances trouve ici une application concrète. Chaque acteur intervenant sur le territoire trouve une réponse concrète à ses missions, objectifs et problématiques. C'est une illustration des bonnes pratiques : le travail en réseau, le partenariat à renforcer entre élus CE et associations de tourisme



À Saint-François Longchamp l'Auberge Ensoleillée ses 32 chambres et sa piscine

social, sur la notion de projet économique et durable.

**Pourquoi avoir postulé pour la reprise en gestion ?**

**MYRIAM RUCHON**

(ATC) Nous exploitons déjà le village vacances de Saint-François Longchamp à proximité de l'Auberge Ensoleillée. Avec cette reprise de gestion nous dépassons, ensemble, le seuil des 200 lits permettant de construire un modèle économique viable. C'est une excellente opportunité pour tout le monde. Mais nous voulons aller plus loin,



mettre en place une entité de réflexion consultative sur l'avenir de cet établissement de vacances, avec des élus du CE mais aussi des représentants de la collectivité et de l'activité touristique de la station, ou des techniciens de nos associations.

### Quel projet économique et social souhaitez-vous mettre en place ?

**M. R** Il s'agit d'équilibrer les comptes et d'assurer l'entretien et les mises aux normes. Pour cela on ne peut pas compter uniquement sur le chiffre d'affaires élevé des mois d'hiver. Il faut donc assurer une fréquentation élargie avec une clientèle diversifiée et davantage de mixité sociale. C'est justement un objectif partagé avec nos partenaires.

### Quel intérêt y trouve le CE ?

**LJ** Nous souhaitons un partenariat

stable, sur le long terme, avec une maîtrise de nos coûts. Nous voulions aussi rester impliqués dans l'avenir de ce patrimoine, propriété collective des salariés. Ceux-ci bénéficient évidemment de conditions préférentielles. Nous restons ainsi pleinement acteurs du tourisme social, mais aussi CE citoyen, impliqué dans la vie du territoire. C'est la possibilité de mener une véritable politique vacances et d'en rendre compte aux salariés.

### Quel sera le rôle de Destination Partage ?

**J-P B** Destination Partage propose de contribuer au remplissage de l'Auberge Ensoleillée. Cela passe d'abord par la mise en synergie des CE, petits et grands, du réseau Destination Partage, mais aussi de nos unions de retraités adhérents. Pour des séjours neige, randonnées ou bien pour des

séminaires-actions sur les périodes hors vacances scolaires.

Dans le cadre de notre charte « Partir tous Partir mieux » nous collectons le plus grand nombre d'offres de qualité, de transport et d'accueil dans les structures de vacances. L'objectif est de permettre le départ en vacances de familles ou de personnes en difficultés pour lesquelles les associations humanitaires, caritatives ou de chômeurs, les collectivités locales et territoriales mènent des projets.

Nous souhaitons poursuivre les échanges entre ATC Routes du Monde, le CE Safran, Destination Partage, et la commune-station de Saint François Longchamp sur le mode du co-développement. Une illustration du rôle que peuvent jouer les CE-citoyens dans la vie économique locale, la création d'emplois non-délocalisables ou les circuits courts.

## AU SALON CE

Destination Partage a participé au Salon des Comités d'entreprise au mois de septembre dernier à la Porte de Versailles à Paris.

Sous un espace commun du Tourisme Social et Solidaire, une présentation de l'Union au travers de l'Extension de l'Immatriculation et des différents apports de Destination Partage auprès de visiteurs, néophytes le plus souvent, a permis de donner des éléments de compréhension pour ces nouveaux élus sur l'activité Voyages-Vacances.

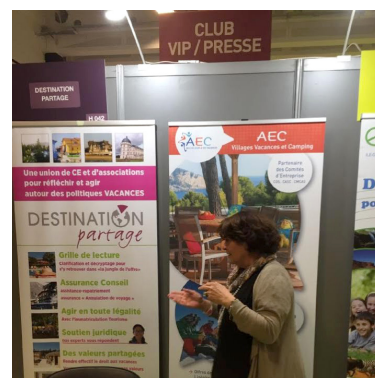
### NOTRE ENQUÊTE « POLITIQUE VACANCES »

Un questionnaire d'une vingtaine de questions a été diffusé à plusieurs centaines d'exemplaires sur le Salon et nous a permis d'engager la discussion avec bon nombre de CE visiteurs.

Pour 70 % des réponses, Le Comité d'Entreprise cherche à corriger les inégalités d'accès aux vacances, par Le Quotient Familial ou sous une autre forme, et près de la moitié seraient intéressés par des actions de solidarité pour des personnes extérieures à l'entreprise.

Sans grande surprise ils négocient des tarifs et achats groupés avec les opérateurs du tourisme qui sont le plus souvent des TO du secteur marchand et pour 30 % des structures du tourisme solidaire.

L'objectif du questionnaire était double : recueillir des informations, bien sûr, mais aussi inciter les visiteurs à réfléchir sur leur politique vacances. Et merci à nos partenaires AEC et ATC Routes du Monde qui nous ont permis d'offrir des séjours par tirage au sort aux participants à l'enquête !



## Activités Sociales et Culturelles > Politique Vacances

# VERS UNE NOUVELLE DONNE ?

### Mutualiser, Donner du Sens, travailler en Réseau, réaliser des partenariats solidaires, être acteur économique et Social d'un territoire...

Le contenu des ordonnances « Macron » n'a pas impacté en profondeur la gestion des Activités sociales et culturelles (hormis la décision — contestable — du transfert réciproque des reliquats du budget fonctionnement vers les ASC). Des nuages continuent toutefois de s'installer sur l'avenir des CE. Depuis le rapport Perruchot <sup>1</sup>, certains profitent d'une situation bloquée pour jouer leur petite musique dans les sphères patronales et les cercles proches du pouvoir. Selon eux, le CE servirait les avantages de certains privilégiés, il serait replié sur lui-même, peu en phase avec les évolutions d'une société. Les employeurs devraient pouvoir mettre en place des « conciergeries ou autres structures » qui assureraient la redistribution d'un salaire différé en mettant fin au monopole de la gestion des ASC par les CE. C'est oublier la nouvelle donne de ces vingt dernières années qui a vu la précarité s'installer pour la moitié des salariés du pays. Un salarié sur deux travaille dans une entreprise qui ne dispose pas d'un CE et 25 % des CE n'ont pas de budget ASC du tout. Une situation de fait qui est de la responsabilité des gouvernements successifs.

**1 Rapport Perruchot** Ce rapport parlementaire sur le financement des syndicats a été rejeté, puis publié, sans être jamais officiel, pour être enterré.

Son contenu polémique accumule des chiffres faux « Fable des 4 milliards d'argent publics versés aux syndicats » (*Libération* du 24 mai 2016), il est néanmoins à l'origine d'une proposition de Loi sur la publication des comptes des CE.



En photo: le village du CCE de la Société Générale, au Croisic

Depuis les lois Auroux en 1982, et à l'exception peut-être de la parenthèse « Jospin », le combat pour l'obtention de droits nouveaux est largement mis entre parenthèses. Certains CE ont alors tendance à adopter le réflexe de la citadelle assiégée.

### S'émanciper pour construire un nouveau projet

C'est pourquoi beaucoup pensent qu'il faut s'atteler à des réformes conduites par les élus eux-mêmes. Les comités d'entreprise sont à un carrefour de leur histoire, entre dessaisissement et réappropriation. D'où la nécessité de s'ouvrir à une politique solidaire des activités sociales et culturelles réinventées. Des universitaires proches des organisations syndicales, des cercles de réflexion, suggèrent ainsi de s'autosaisir de nouvelles politiques plus protectrices, assurant le bénéfice des ASC par bassin d'emplois à des entreprises donneurs d'ordre et à ses sous-traitants.

Les moyens seraient regroupés dans un périmètre constitué par bassin d'activité (dont le périmètre reste à définir). La mise en œuvre se ferait au niveau des établissements, entendus comme « une même collectivité de travail », pouvant donc regrouper plusieurs sociétés, par exemple le donneur d'ordre et les sous-traitants. L'occasion pour les CE de revisiter la dimension sociale de leurs activités et de mettre en place un Projet

### CE Citoyen > en savoir +

La Fédération Cézam a publié un guide du CE citoyen, dans son fonctionnement, ses attributions légales, la gestion des ASC, au sein d'un territoire. Guide des bonnes pratiques, et aide à la décision sur l'ensemble de ses prérogatives.

[www.reseau-cezam.fr](http://www.reseau-cezam.fr)

**Cercle Maurice Cohen** Dans le même esprit, ce think tank, élabore une série de propositions notamment sur la mutualisation des moyens du CE.

[www.cerclemauricecohen.org](http://www.cerclemauricecohen.org)

de CE Citoyen, acteur de la cité, autour d'une Charte du CE Citoyen et Solidaire.

### Démarche RSE <sup>2</sup>

Les nouveaux textes doivent servir à s'interroger sur des pratiques réinventées, revisitées. Se saisir de la BDES, la nouvelle base de données économiques et sociales, pour définir une politique plus responsable et une démarche RSE. En s'efforçant d'être de bons gestionnaires, comme les y incite la loi de mars 2014, les élus seront peut-être tentés d'opter pour le moins-disant. Mais ils ne doivent pas perdre de vue qu'un coût un peu trop attractif, une remise importante, cache peut-être des conditions sociales précaires. Intégrer une politique d'achats responsable, pour sortir de cette quête frénétique de consommation, auxquels invitent et inclinent hypocritement... ceux-là mêmes qui dénoncent des CE privilégiés! ■

**2 La démarche RSE** (responsabilité sociale des entreprises) a été construite en 2013, à partir de l'ISO 26000, autour de 4 axes de travail :

- renforcer nos missions d'utilité sociale et solidaire
- renforcer l'implication des salariés dans les projets de l'entreprise
- renforcer nos engagements durables et responsables
- réduire notre impact sur l'environnement.

## VIE DE L'ASSOCIATION

### Au colloque Quel CE demain ?

Organisé dans les locaux du journal *Le Monde*, le 27 juin dernier, le colloque « Quel CE demain » a réuni plus de 200 élus. Ils ont débattu avec des représentants des organisations syndicales.

Concernant l'avenir des Activités sociales et culturelles, plusieurs propositions ont retenu l'attention et, en premier lieu, l'engagement de redonner du sens à l'action des élus en remplaçant la notion de *Gestion* des ASC par celle de *Politique* d'ASC. Dans « ASC » le S de *Sociales* est aussi important que le C de *culturelles* ! Il a été question d'une Charte du CE citoyen et solidaire et de l'importance de mieux faire connaître les multiples actions menées sur ce plan. Destination Partage a interpellé à nouveau les organisations syndicales sur la nécessité de mettre en place des formations d'élus sur la Politique des Activités sociales et culturelles.

### Tous « ambassadeurs » du droit aux vacances

Membre du comité de pilotage du collectif *Réseau Vacances combattre l'exclusion*, Destination Partage a participé le 10 novembre à l'animation d'une journée sur le thème : Tous « ambassadeurs » du droit aux vacances ?

Une cause ne peut en effet être défendue sans être partagée et portée par les acteurs qui la vivent, la sou-

tiennent et la font connaître. En présence de Patrick Kanner ancien ministre de la Ville, de François Soulage Président du collectif « Alerte » et de plus de 150 personnes (bénévoles et acteurs de l'accompagnement de projets vacances), les échanges ont mis en lumière le travail et les savoir-faire acquis par les acteurs-ambassadeurs, mais aussi les difficultés rencontrées pour la prévention de l'exclusion. S'est imposée la nécessité d'inscrire les bénéficiaires dans un parcours d'inclusion, de mutualiser et coordonner les actions au sein d'un territoire, et de partager les expériences au sein d'un réseau.

### Notre AG annuelle

L'Assemblée générale s'est tenue le 29 juin et a permis de valider les excellents résultats de l'association pour la 6<sup>e</sup> année consécutive. Des résultats obtenus sans augmentation de la contribution des adhérents, en consolidant les fonds propres, et en assurant la mutualisation des coûts de l'immatriculation (RCP, Garantie Financière) au prorata des moyens de nos adhérents.

La journée était également consacrée au thème « des valeurs partagées ». Les échanges ont notamment abordé les politiques de Responsabilité sociale et environnementale (RSE) au travers de structures de l'économie sociale et solidaire du secteur du Tourisme. VVF Villages s'est vu ainsi reconnaître « Meilleure démarche RSE » lors de la 16<sup>e</sup> édition du trophée des entreprises.

### COUP DE PROJECTEUR

Situé au pied des pistes dans la vallée ensoleillée de la Maurienne, entre les parcs des Ecrins et de la Vanoise, **Le Grand Fourchon** vous accueillera à Valmeinier dès décembre 2017.

Propriété de notre partenaire AEC, entièrement rénové et composé de 40 chambres, il sera ouvert de décembre à avril. Le village vacances de Valmeinier n'attend plus que vous...

**Offre découverte : 20 % pour nos adhérents !**



### Bienvenue !

Plusieurs Comités d'Entreprise nous ont rejoints (CIE Air Liquide, CE Thales TCS Velizy, CE Alstom Power Massy, CE Sté Générale Viry Chatillon) mais aussi des associations, et des unions de retraités dans le cadre de leur activité Voyages.

### Des Adhérents Citoyens et Solidaires

Le **CCE de la Société Générale** a mis à notre disposition plus de 40 semaines de son catalogue été Vacances Adultes dans 12 destinations différentes (propriété du CCE ou dans le cadre d'allotements) ainsi que 8 séjours de deux semaines pour des adolescents (Génération Glisse et Génération Sports).

Nous avons retransmis ces séjours à 3 de nos partenaires (ATD Quart Monde, les Restos du cœur et Le Secours Catholique), afin d'en faire bénéficier des non-partants.

Le **CE Safran Villaroche** a mis à disposition des Restos du Cœur de Seine et Marne 100 places du spectacle de magie pour les fêtes de fin d'année.

### ORGANISATEUR ET ACTEUR DE L'AIDE AU DÉPART

Acteur du Tourisme social, Destination Partage, intervient auprès d'un certain nombre d'adhérents pour organiser, à leur intention, des séjours. Après réception du cahier des charges, Destination Partage lance un appel d'offres auprès d'acteurs du tourisme.

En 2017 trois séjours ont ainsi été organisés. **En Bourgogne** les 10 et 11 mai pour un car de 50 personnes à Semur en Auxois.

Et deux séjours **en Pays de Loire** à Pornichet en octobre, pour 30 personnes, puis 60 personnes dans le cadre du programme « Seniors en Vacances », de l'ANCV.

Ces actions de Partenariat s'inscrivent dans le cadre de la Charte « Partir Tous Partir Mieux ». C'est un financement qui atteint 10 ou 20 % du montant du séjour et accompagne cette aide vers nos adhérents au profit des retraités non imposables ou titulaires de petites pensions. C'est le sens de l'engagement de Destination Partage : aux mots (pour lutter contre les maux de notre société) nous préférons les actes, ceci grâce à la gestion saine désintéressée des fonds (cotisations) confiés par nos adhérents. C'est donc grâce à eux que nous pouvons agir.



DESTINATION  
partage

30 rue Pierre Brasseur 77100 Meaux  
Tél. : 01 60 54 21 46 Fax : 01 64 76 34 25  
en partenariat avec

Site : [www.destinationpartage.fr](http://www.destinationpartage.fr)  
Mail : [contact@destinationpartage.fr](mailto:contact@destinationpartage.fr)

